Ami du Clergé du 27 mai 1948

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Dominicales liturgiques. — XXIV. *6e Dimanche après la Pentecôte :* Témoins du « jour seigneurial », 153.

Fête des SS. Pierre et Paul. — Les prérogatives de S. Pierre, 155.

Mois du Sacré-Cœur. — III. *3e Vendredi de juin :* Secrète de la messe du Sacré-Cœur, 156.

Causeries sur la Messe. — XXXVI. La messe des vivants, 158 ; — XXXVII. Les gestes de la messe, 160.

Pour une journée de vocations. — Ce qu'est le prêtre, 162.

Entretiens sur l'Action Catholique. — XX. Milieux sociaux et institutions, 164.

La Sanctification de la journée. — XI. *Les exercices de piété* (suite) : La sainte communion. 1o Ses avantages, 165.

Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — XXXVII. Départ de S. Paul pour Rome, 167 ; — XXXVIII. S. Paul à Rome, 168.

DOMINICALES LITURGIQUES

XXIV

6e Dimanche après la Pentecôte

TÉMOINS DU « JOUR SEIGNEURIAL »

Mes frères,

« J'ai pitié de cette foule », dit Jésus, regardant ces milliers d'hommes qui le suivent et qui ont faim... De nos jours, il est une plus grande misère qui attire sans doute une plus grande pitié du Cœur divin : celle de millions d'hommes qui n'ont plus faim. Ils ne cherchent rien, ils ne souffrent pas de leur misère. Ils sont morts... Depuis leur enfance parfois, ils ont perdu la vie, en perdant la foi, l'espérance et l'amour. « Seigneur, supplie l'Eglise, vous êtes la force de votre peuple. Sauvez-le. Bénissez tous ceux qui composent votre héritage et conduisez-les jusqu'au siècle futur. Je crie vers vous, Seigneur, ne me laissez pas sans réponse ni semblable à ceux qui descendent à l'abîme » *(Introït).*

C'est ainsi que, chaque dimanche, nous, peuple de Dieu, héritage du Seigneur, rassemblés devant l'autel, nous offrons à notre Dieu le Sacrifice de louanges et nous voulons témoigner de notre respect religieux du jour qu'il a réservé à son culte, le jour dominical, le jour seigneurial, « *Sed nos qui vivimus, benedicimus Domino* ».

I. — *Par le repos dominical*

a) *La nature l'exige.* La nuit ne suffit pas à résorber toute la fatigue d'un constant travail. Un jour de repos sur sept est d'une importance fondamentale pour la santé du corps, pour la liberté de l'esprit, pour l'équilibre de la vie.

b) Dieu a fait de cette nécessité de nature *une loi.* Parlant par Moïse au peuple juif il lui dit : « *Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier.* Pendant six jours tu travailleras et tu feras tout ton ouvrage. Mais le septième jour est un sabbat consacré à Yahweh, ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes. Car pendant six jours Yahweh a fait le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent, et il s'est reposé le septième jour ; c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié (réservé à son service) » (Ex., xx, 8, 11).

Seigneur, de qui vient tout ce qui est excellent, *faites grandir en nous l'esprit de religion* (Collecte de ce jour), c'est-à-dire le sens de notre dépendance vis-à-vis de vous et du devoir formel qui en découle pour nous, de vous servir avec une scrupuleuse obéissance.

Qu'est-ce donc que le *sabbat ?* — C'est avant tout le *jour de repos* sans lequel l'homme, si évolué qu'il soit, n'est qu'un esclave. On a célébré cette année, en France, le centenaire de l'abolition de l'esclavage dans les colonies. Hélas ! que n'a-t-il été aboli définitement en France ! Parcourez la campagne le dimanche, cette campagne que réjouit et vivifie le beau soleil de Dieu. Que pensez-vous de ces gens acharnés à un travail qui peut fort bien être remis au lendemain, ne s'accordant pas même les quelques heures de repos hebdomadaire dont l'ouvrier de la ville n'est jamais frustré ? Pendant des semaines et des semaines, ils sont rivés à leur boulet... Des hommes raisonnables ? Non, des esclaves volontaires, et difficilement corrigibles d'un travail qui est un péché...

« *Chez nous, notre vieil homme, l'homme du péché, a été crucifié avec le Christ, pour que nous ne subissions plus la servitude du péché* » (Epître, Rom., vi, 6). Mais, celui qui refuse de suivre le Christ, par une cruelle ironie, alors qu'il prétend être libre et user de sa liberté, retombe à l'état d'esclavage. Il est l'esclave de ses intérêts, de sa terre, de son travail, de tout ce matériel qui l'enserre et l'enchaîne. Ah ! les damnés de la terre, hélas ! ils existent !

Or, m. f., le dimanche est le jour où l'homme libre, libre parce que chrétien, prend conscience de sa dignité. Savez-vous votre grandeur ? Lorsque Dieu créa l'homme, il le fit à sa ressemblance, en lui donnant une âme qui est intelligence et amour, mais aussi en lui accordant le pouvoir de dominer le monde (Gen., i, 25).

Mais ce pouvoir est un pouvoir délégué. L'homme est le chargé d'affaires, le lieutenant de Dieu. Au Paradis terrestre, l'homme, pendant six jours, se consacre au monde harmonieux et paisible dont il a la charge, monde où le mal n'existe pas ; et le septième, il se tourne vers Dieu pour le remercier de tant de bienfaits et lui offrir le fruit de son travail : « Tout est à vous, Seigneur ! »

Après la chute, le travail devient pénible, douloureux ; il a le caractère de châtiment. Le Christ en a relevé la dignité par son exemple... Encore faut-il soigneusement éviter de faire du travail une religion. Il reste une obligation, mais le repos du sabbat transféré au dimanche est lui aussi une obligation stricte que nul ne peut enfreindre, sauf le cas de nécessité.

Ce précepte est particulièrement grave. Chez les Juifs, le premier qui fut surpris à le mépriser fut, sur l'ordre de Dieu, conduit hors du camp et lapidé par le peuple afin que l'on comprît bien que le commandement divin était établi pour le bien commun et

supérieur de tous. Profaner le jour du Seigneur, c'est, en effet, nuire à la vie spirituelle de la communauté et lui causer un grave dommage.

c) Jésus-Christ, notre Seigneur, est venu et *son avènement a transformé le monde.*

Il est mort et ressuscité. Morts, nous aussi, avec lui, par le baptême et ressuscités avec lui, nous marchons dans une vie nouvelle, *in novitate vitæ.* Morts au péché, nous devons vivre pour Dieu, dans le Christ Jésus, *Viventes Deo in Christo Jesu Domino nostro.*

Le mémorial de la Rédemption, c'est notre semaine. Au sabbat des Juifs est venu se substituer le premier jour après le sabbat où l'on célébrait la résurrection. Par la suite, le premier jour de la semaine est devenu « le jour du Seigneur », du Seigneur glorifié.

Il n'est plus seulement le jour du repos obligatoire. Il est la Pâque permanente, car l'événement pascal bien compris, c'est, en somme, tout le contenu de la foi chrétienne ; c'est la victoire remportée par l'amour de Dieu sur le péché, et c'est, dans cette victoire même, la révélation de cet amour. Ainsi la fête pascale est tout simplement la fête chrétienne qui dure toute l'année et revit en chaque jour seigneurial (Romano Guardini).

II. — *Par la participation au divin Sacrifice*

Au matin de Pâques vous chantiez : « *Victimæ Paschali laudes...* Offrons à la Victime Pascale le sacrifice de louanges. »

C'est dans le même climat de fête, de joie que vous êtes invités par l'Eglise, chaque dimanche, à chanter le Dieu éternel et à lui rendre grâces pour sa grande gloire : « *Gratias agimus tibi propter magnam gloriam tuam* ».

Aujourd'hui, précisément, l'Eglise chante, à la Communion, un psaume qui est un merci joyeux et confiant pour les victoires du passé, et d'abord pour cette Pâque perpétuelle qui, dans nos sanctuaires, reproduit le Calvaire sauveur et la Résurrection triomphante et associe nos âmes à la victoire de notre Chef. Ecoutez ce psaume XXVI : « Il me cache dans sa tente aux jours mauvais ; il m'abrite dans le mystère de son sanctuaire. Maintenant il me fait lever la tête et *j'offre dans son tabernacle des hosties d'acclamation.* Mes chants et ma lyre sont pour le Seigneur. »

C'est donc une fête, la fête du Seigneur, à qui appartient votre vie, vos biens, votre famille, votre présent et votre avenir. *Viventes Deo.* De vous-mêmes, de vos enfants, de vos biens, de vos espérances, vous venez lui faire hommage, dans la joie, dans l'enthousiasme, dans l' « acclamation ».

Tant qu'on n'a pas tout donné, on n'a rien donné. Aimer, c'est se donner sans réserve. Notre religion est la religion de l'amour qui veut répondre à l'Amour infini de Dieu par un amour total. « La mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure », dit S. Bernard. C'est pourquoi, dans une de ses plus belles oraisons, l'Eglise demande : « *Nosmetipsos tibi perfice munus æternum* ». Acceptez notre offrande, Seigneur, l'offrande de nous-mêmes et qu'elle vous soit une oblation éternelle.

Si, généreux, vous vous donnez à Dieu — dans un acte qui immole tout égoïsme, toute idolâtrie des biens terrestres — alors, vous avez compris la messe et vous avez part à la joie intime des fils de Dieu.

III. — *Jour du Seigneur, jour des Pères de famille*

Sans diminuer en rien la grandeur du « jour seigneurial », j'appellerais volontiers le dimanche « la fête des Pères ». Les pères dont la vie de travail est si pénible parfois n'ont-ils pas droit, eux aussi, à leur fête ? Tous les dimanches, c'est votre fête, pères de famille ; et voici pourquoi :

Dans toute église catholique, il y a un autel. Cet autel est le centre du culte. Vers lui convergent les lignes de l'édifice qui l'abrite et l'attention pieuse des fidèles qui l'entourent. Les cierges l'éclairent, même en plein jour, parce que Dieu est lumière et source de toute lumière et parce que la lumière est symbole de joie. La première parole du prêtre et des fidèles qui disent la messe avec lui est pour saluer l'autel : « Je monterai à l'autel de Dieu, du Dieu qui réjouit ma jeunesse. »

Or, le jour de la consécration de l'église, cet autel a été d'abord purifié par l'évêque qui en a signé le milieu et les quatre extrémités, puis l'a aspergé en faisant sept fois le tour de sa table. Ensuite, après avoir oint l'intérieur de la petite cavité ménagée dans la pierre d'autel ou sous cette table sainte, l'évêque y a déposé avec respect des reliques de martyrs, des ossements de ceux qui ont donné leur vie pour le Christ.

Montant à l'autel, le prêtre le baise par respect pour ces reliques, en disant : « Seigneur, par les mérites des Saints dont les reliques sont ici, et de tous les Saints, daignez me pardonner mes péchés. »

C'est pour le pardon des péchés du peuple, pour l'application à vos âmes du sacrifice du Christ, que ce sacrifice, la messe, est offert sur une table qui renferme les restes des martyrs. Touchant symbolisme qui nous dit combien les membres sont unis intimement au Chef, combien les membres doivent parfaire cette union au cours de la sainte liturgie.

Mais l'action sacrificielle commence. Ce pain, ce vin que le prêtre présente, à l'Offertoire, ce pain, ce vin, qui à la Consécration seront changés au Corps et au Sang de N.-S. Jésus-Christ qui les a semés, soignés, cultivés, fait venir à maturité ? Ne sont-ils pas le fruit de votre travail persévérant ? N'est-ce pas l'honneur de votre terre d'être appelée à donner à Dieu lui-même ces « oblats », ces offrandes terrestres sous l'apparence desquelles Dieu lui-même va venir habiter et se donner aux âmes ? N'est-ce pas un peu de vous-mêmes qui se donne à Dieu dans ce pain de la patène et dans ce vin du calice ?

C'est pourquoi votre présence ici, autour de cet autel, hommes des champs, me paraît toute naturelle, comme indispensable, irremplaçable. Comment ? Dieu vous fait cet honneur splendide, unique ! Et vous ne sauriez pas l'apprécier ? Et quand vos pains de blé et de raisin se changent au Corps glorieux du Fils de Dieu, vous auriez l'inintelligence de courir à je ne sais quel misérable gain !

Mais, qui que vous soyez, m. f., artisans, ouvriers, intellectuels, commerçants, etc... prenez part à cette offrande préparée par le travail de vos frères de la terre. D'une façon ou d'une autre, vous y collaborez. Et Dieu voit sur la patène et dans le calice vos fatigues, vos sueurs, vos sacrifices, vos souffrances, vos croix unis à ceux de son Fils qui, lui aussi, gagna de ses mains son pain quotidien.

A l'offerte, lorsque vous apportez devant l'autel votre part au sacrifice — et vous la faites généreuse

— Dieu l'accepte et la place sur l'autel, à côté du fruit de la terre nourricière. *Recevez avec bonté, Seigneur, les offrandes de votre peuple.*

* *

On cherche une solution à la question sociale. Pour nous, la solution est trouvée, c'est la solution chrétienne.

Nous avons, nous, chrétiens, l'ambition de refaire chrétiens nos frères, de les ramener autour de l'autel du Christ, afin qu'ils se sentent frères et s'aiment comme frères, en prenant place à la même Table divine. Ici s'affermissent la justice, la charité, la paix sociale, la joie. C'est ainsi que la loi de Dieu conduit au bonheur vrai. Soyez, m. f., les témoins du « Jour Seigneurial », le jour du Père qui est aux cieux et le jour des Pères.

Que rien au monde ne vous détourne de ce devoir essentiel ! « *Seigneur, affermissez nos pas dans vos sentiers, afin que nos pieds ne chancellent point* »,.. jusqu'au jour où nous aurons part à la Fête éternelle. *Amen.*

FETE DES SS. PIERRE ET PAUL

LES PRÉROGATIVES DE S. PIERRE

Mes frères,

De cette magnifique page d'évangile que nous venons d'entendre à la messe, soulignons et retenons surtout les dernières paroles ; « A mon tour je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. » Elles renferment les prérogatives accordées à S. Pierre. Il sera le fondement, — le gardien, — le docteur de l'Eglise.

I. — *Le fondement de l'Eglise*

De l'Eglise, S. Pierre est posé par N.-S. comme la pierre fondamentale : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.

Sans doute nous n'ignorons pas que « la pierre angulaire la plus profonde » c'est le Christ Jésus, selon l'expression de S. Paul : « *ipso summo angulari lapide Christo Jesu* » (Ephes., II, 20). C'est un titre qui lui revient exclusivement. En ce sens, le même apôtre affirmera : « Personne ne peut poser un autre fondement que celui qui est déjà posé, savoir Jésus-Christ » (I Cor., III, 1).

Mais nous savons aussi que le fondateur de l'Eglise, N.-S., a voulu s'adjoindre des hommes dans cette fonction. Tous les apôtres d'abord, comme écrit S. Jean dans l'Apocalypse : les murailles de la cité céleste reposent sur douze pierres fondamentales « où sont gravés les noms des douze apôtres » (XXI, 14). Tous les apôtres, et aussi tous les prophètes, c'est-à-dire tous ceux qui parlent en nom Dieu : « vous êtes édifiés... sur le fondement des apôtres et des prophètes » (Eph., II, 20).

Et dans la structure des assises de cette Eglise un choix spécial est fait de Pierre par la parole que prononce aujourd'hui Jésus.

Dans cette circonstance, à Césarée de Philippe Notre-Seigneur donne à Simon fils de Jean un nom nouveau, et un nom nouveau qui signifie exactement sa qualité de *roc* sur lequel reposera son Eglise.

Après la magnifique réponse de foi : « Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu, le Vivant », Notre-Seigneur déclare : « Heureux es-tu, Simon, fils de Jean, car ce n'est pas la chair ni le sang qui t'ont révélé ces choses, mais mon Père qui est dans les cieux. » Et il poursuit : « A mon tour, je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise... »

La langue araméenne dans laquelle s'exprimait N.-S. était très expressive : « Tu es *cêpha*, rocher, et sur ce rocher je bâtirai mon Eglise » ; mais enfin, même en français, le jeu de mots voulu du Maître reste assez sensible : Si désormais je te nomme Pierre, c'est parce que je veux faire de toi la pierre fondamentale sur laquelle reposera l'Eglise que je veux établir.

Si l'on ne veut admettre cette conclusion, autant prétendre que N.-S. a parlé pour ne rien dire ou seulement pour faire un mot.

Dans la pensée, dans l'intention, dans la volonté exprimée de Jésus, Pierre est parmi les apôtres la pierre fondamentale. Et cela ne porte en rien atteinte à la suréminence de cette qualité accordée au Christ Jésus par S. Paul, pas plus que le rôle accordé aux prédicateurs de l'Evangile ne porte préjudice aux apôtres, ni ce même rôle attribué aux apôtres ne diminuera celui de Pierre. Moins que le Christ mais plus que les apôtres, Pierre est le roc inébranlable sur lequel repose l'Eglise.

II. — *Le gardien de l'Eglise*

Deuxième fonction dévolue à Pierre : celle de gardien, de maître de maison, de souverain monarque de l'Eglise : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux... »

Ici encore n'allons pas croire que cette prérogative empiète sur le droit éminent et unique du Christ. C'est du Christ que nous chantons au temps de l'Avent : « O clef de David et sceptre de la maison d'Israël qui ouvrez, et nul ne peut fermer ; qui fermez, et nul ne peut ouvrir ; venez et tirez de la prison le monde captif, assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort. » La prérogative de Pierre n'empiète pas sur les droits du Christ parce qu'il ne la remplit, comme nous disons, qu'en qualité de Vicaire de Jésus-Christ.

Mais en cette qualité, il est vraiment celui qui a les pleins pouvoirs : « Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. » Les légendes traduisent cela en faisant de S. Pierre le portier ou le concierge du paradis. Même sous le symbole de ce rôle subalterne, il y a une part de vérité : le paradis, le ciel, c'est le royaume des cieux complètement achevé.

Mais ce que N.-S. institue ici c'est la Monarchie pontificale et ce qu'il proclame c'est l'indiscutable souveraineté de Pierre et de ses successeurs dans l'Eglise. Il lui donnera les clefs du royaume des cieux, de ce royaume des cieux en construction ici-bas et qui s'appelle l'Eglise ! Donc, il aura les pleins pouvoirs ; il sera celui qui ouvre et celui qui ferme ; à lui reviendra d'accueillir ou de rejeter.

Et c'est bien ainsi qu'il nous apparaît personnellement au début de l'Eglise. Dès le matin de la Pentecôte, il ouvre aux juifs qui déjà entrent par milliers dans le sein de l'Eglise. Avant S. Paul, l'apôtre des Gentils, il ouvre aux païens, dont il accueille les prémices dans la personne du centurion Corneille.

Il ouvre, mais aussi il ferme : il ferme à Ananie et à Saphire convaincus de mensonge ; il ferme à Simon le Magicien coupable de simonie...

Et c'est bien ainsi qu'il nous apparaît en la personne de ses successeurs, les Pontifes de Rome, tout au cours de l'histoire de l'Eglise.

C'est lui qui prononce en dernier ressort. Tous les autres n'ont d'autorité qu'en union avec lui. Là où est Pierre, là est l'Eglise ; Rome a parlé, la cause est entendue.

Ainsi à sa qualité de fondement, d'assise, de roc indéfectible, Pierre ajoute une prérogative nouvelle : une charge, une fonction vraiment active, celle de prendre les décisions suprêmes et en dernier ressort. Il est bien, selon le titre que nous donnons à ses successeurs, le Souverain Pontife. Il est l'autorité dont relèvent toutes les autres dans l'Eglise et qui n'est soumise qu'à celle du Christ, dont il est le Vicaire.

III. — *Le Docteur de l'Eglise*

Enfin, troisième prérogative : Notre-Seigneur fait de S. Pierre le Docteur de l'Eglise : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans le ciel. »

Ce sont des paroles que vous savez par cœur. Souvent les prédicateurs vous les ont fait entendre pour vous rappeler que N.-S. a véritablement donné à ses apôtres le pouvoir de remettre les péchés et qu'il a institué par là le sacrement de Pénitence. Il les a prononcées, en effet, en une autre circonstance, après sa Résurrection, et à l'adresse de tous les apôtres (Jo., XX, 23).

Mais ici, à l'adresse de Pierre, si elles impliquent ce pouvoir de remettre les péchés, elles disent davantage. On ne s'expliquerait pas autrement qu'elles fussent dites seulement à Pierre et comme suite de prérogatives qui n'appartiennent qu'à lui seul, celle de pierre fondamentale et de monarque souverain. Ces circonstances nous invitent à voir ici l'attribution à Pierre, en qualité de chef, de nouveaux pleins pouvoirs, du plein pouvoir doctrinal, dans l'ordre de la foi et dans l'ordre de la morale.

Et cela s'accorde merveilleusement avec le sens qu'avait pour les auditeurs de Notre-Seigneur, cette expression : lier et délier.

En effet, c'est par ces mots que l'on exprimait alors l'autorité des docteurs de la loi. Ils pouvaient, disait-on, lier ou délier, c'est-à-dire, déclarer : Ceci est permis, cela est défendu ; telle chose est exacte, cette autre est inexacte. Dire qu'ils pouvaient « lier ou délier » c'était reconnaître qu'il leur appartenait de se prononcer sur la vérité et sur la moralité.

Les auditeurs comprirent donc que ce pouvoir passait désormais de la synagogue à l'Eglise et dans l'Eglise à S. Pierre, le chef. C'était l'affirmation de son magistère infaillible que l'Eglise définirait plus tard au Concile du Vatican comme un article de notre foi. Elle instituera même une fête spéciale : la fête de la chaire de Saint Pierre.

Je n'ai pas à vous rappeler aujourd'hui ce qu'il faut entendre par l'infaillibilité du Pape ; en quel sens, dans quel domaine, dans quelles circonstances il ne peut ni se tromper ni nous tromper ; que cette prérogative ne joue que dans l'ordre de la foi et de la morale et que lorsque le pape fait savoir qu'il parle en effet en docteur infaillible. Je voulais seulement vous donner une intelligence plus complète des paroles de Jésus, afin que cette page de l'Evangile vous montre bien en S. Pierre, sur les paroles même de Jésus, non seulement le fondement, non seulement le gardien, mais encore le docteur de l'Eglise.

* *

Un philosophe illustre, qui pourtant n'était pas chrétien, sinon de cœur, disait ces dernières années : « Après tout vous avez une autorité vivante. Le Pape dit le dernier mot... Les Protestants ? La Bible ? Mais qui décidera de la meilleure interprétation » *(H. Bergson,* cité par l'abbé Magnin, *Les raisons de croire,* p. 52, 53).

Quel sentiment de certitude et quelle paix de l'esprit et du cœur nous donnent en effet ces prérogatives décernées à Pierre et à ses successeurs. Qu'il nous est bon aujourd'hui de les réentendre proclamer par Notre-Seigneur afin que nous en ayons une conviction plus profonde. En notre temps d'instabilité des régimes gouvernementaux, de philosophies nouvelles qui prétendent apporter à l'homme le secret de sa destinée, d'instauration d'un ordre matérialiste qui se donne comme un progrès, nous sentons mieux l'immense bienfait que le Christ sauveur et libérateur des hommes, a fait au monde en la personne de Pierre et de ses successeurs.

Aussi ravivons aujourd'hui notre foi à l'Eglise, en chantant encore avec plus de cœur tout-à-l'heure dans le *Credo :* Je crois l'Eglise qui est une, sainte, catholique et apostolique.

Et surtout promettons, à une heure où il est tant attaqué, — mais à quelle époque ne le fut-il pas ? — vénération et obéissance filiale au Pape qui préside aujourd'hui aux destinées de l'Eglise et en qui réside, comme en S. Pierre dont il est le successeur, ces sublimes prérogatives que nous venons d'entendre.

MOIS DU SACRE-CŒUR

III

(3e Vendredi de juin)

SECRETE DE LA MESSE DU SACRÉ-CŒUR

Mes frères,

La Secrète est cette oraison de la messe que le prêtre dit entre l'*Orate fratres* et la *Préface.* On estime généralement qu'elle porte ce nom, parce que, à la différence de la *collecte* et de la *postcommunion,* le célébrant la prononce à voix basse (Amalaire, *De eccles. Offic.* III, *P. L.,* CV). D'autres liturgistes proposent une explication différente. *Secrète* signifierait *séparé :* parce que cette prière se dit, soit quand on avait séparé les catéchumènes des fidèles, soit quand on avait séparé le pain et le vin destinés à la consécration des autres offrandes des fidèles.

Quoi qu'il en soit, elle s'appelait autrefois d'un mot qui exprime mieux son contenu habituel. Les anciens sacramentaires la nomment toujours : *oratio super oblata,* prière sur l'oblation, c'est-à-dire, sur le pain et sur le vin qui viennent d'être préparés et présentés à l'offertoire. Et généralement, en effet, la secrète demande à Dieu de recevoir favorablement les dons qui viennent de lui être offerts à l'autel au moment qui porte justement le nom d'offertoire.

Et telle est bien la teneur de la secrète de la messe du Sacré-Cœur : « *Jetez les yeux, Seigneur, sur la charité ineffable du Cœur de votre Fils bien-aimé,*

afin que ce que nous offrons soit pour vous un présent agréable et pour nous l'expiation de nos péchés. »

Et elle nous rappelle deux choses.

D'abord que c'est la charité ineffable du Cœur de Jésus qui donne au sacrifice de la messe sa valeur suréminente, incomparable, infinie ;

et ensuite, comme conséquence, que c'est la charité ineffable du Cœur de Jésus qui permettra que se réalisent pleinement les fins du sacrifice de la messe : l'hommage à Dieu d'adoration et de gratitude et le devoir pour l'homme de l'expiation et de la prière.

I. — *La charité ineffable du Cœur de Jésus, principe de la valeur de la messe*

Dans chaque messe, à laquelle nous prenons part, nous pouvons distinguer séparément par notre esprit, d'abord le sacrifice même de Notre-Seigneur, ensuite notre sacrifice à nous, enfin la piété que nous apportons à l'un et à l'autre.

D'abord la messe, notre foi nous l'enseigne, c'est bien le sacrifice même de Notre-Seigneur renouvelé sur l'autel. La dernière encyclique du Souverain Pontife « *Mediator Dei* » nous le rappelait : Au Golgotha et à l'autel : prêtre identique, victime identique, fins identiques. Il n'y a de différence que dans la manière : maintenant N.-S. s'offre par le ministère du prêtre et d'une façon non sanglante.

Mais ce sacrifice de N.-S. est aussi notre sacrifice. « Jésus-Christ en mourant sur la croix donne à son Eglise, sans aucune coopération de la part de celle-ci, l'immense trésor de la rédemption ; mais quand il s'agit de distribuer ce trésor, non seulement il partage avec son Epouse immaculée cette œuvre de sanctification, mais il veut encore qu'elle naisse en quelque sorte de sa propre activité » *(Mystici Corporis Christi)*. Au sacrifice de Notre-Seigneur doit s'ajouter notre collaboration, c'est-à-dire, nos sacrifices sous toutes leurs formes.

Et il est évident que dans l'offrande de ce double sacrifice, nous pouvons apporter et nous apportons en réalité plus ou moins de dévotion, de piété, de ferveur, suivant que nous mettons bien ou mieux en pratique la recommandation de l'apôtre S. Paul : Ayez en vous les sentiments qui étaient dans le Christ Jésus (Philipp., II, 5). Il y a manière et manière d'assister à la messe, celle de l'âme distraite, celle de l'âme tiède, celle de l'âme fervente. Et le bénéfice pratique que nous en retirons dépend de ce degré de dévotion.

Or, m. f., quelque soit celui de ces trois aspects sous lequel nous envisageons la messe, c'est toujours de l'ineffable charité du Cœur de Jésus qu'elle reçoit sa grandeur, sa beauté, son efficace.

Quoi donc rend infinie, la messe, sacrifice de Notre-Seigneur ? Sans doute le fait qu'elle est le sacrifice d'un Dieu, de l'homme-Dieu, de Notre-Seigneur. Mais évidemment un sacrifice volontaire, librement consenti, accepté par amour, par amour pour Dieu et par amour pour les hommes : *oblatus est quia ipse voluit*. Son sacrifice est l'œuvre de l'ineffable charité de son Cœur.

Quoi donc donne la valeur rédemptrice à nos propres sacrifices, les rend agréables à Dieu, les confond avec le sacrifice de Notre-Seigneur ? Mais leur union à celui de Jésus, dont le mélange de la goutte d'eau au vin qui sera consacré est le symbole. Il n'y a pas de salut hors de la croix de N.-S. Jésus-Christ (Gal., VI, 14), et c'est seulement à cause de l'ineffable charité de son cœur que notre peu d'amour a chance d'être agréé.

Quoi donc peut favoriser notre ferveur d'assistant à la sainte messe et surtout, petite ou grande, lui assurer crédit sur le cœur de Dieu ? Toujours l'ineffable charité du cœur de Jésus qui la fait sienne, la présente en son nom, la transforme en l'ardeur de sa prière. C'est vrai de toute prière efficace qui doit toujours être faite en son nom (Jo., XVI, 23, 24, etc...), vrai surtout de ces prières de la messe qui se font toujours explicitement *per Dominum nostrum Jesum Christum*.

Ainsi, c'est donc bien du Cœur de Jésus, de son ineffable charité, comme s'exprime la secrète de la messe, la prière sur l'oblation, que part cette vertu qui fait de la sainte messe le culte par excellence. Renouvellement du sacrifice de la croix, elle est le plus beau témoignage d'amour que le Fils fait homme pouvait donner à son Père, selon sa propre parole qui est vraie aussi en ce sens. Sacrifice intégral du Corps mystique de Jésus-Christ, c'est-à-dire du Chef et de ses membres, elle tient du chef, du Christ, de son cœur cette sainteté et cette plénitude d'hommage et de réparation qui rétablit l'ordre et réconcilie le monde avec Dieu.

Comme nous avons donc bien raison de dire à Dieu avec l'Eglise, au moment où commence le sacrifice proprement dit : « *Jetez les yeux, Seigneur, sur la charité ineffable du cœur de votre Fils bien-aimé !* »

II. — *La charité ineffable du Cœur de Jésus principe de sa valeur d'hommage et de réparation*

Et quand nous continuons : « *afin que ce que nous offrons soit pour vous un présent agréable et pour nous l'expiation de nos péchés* », ce n'est que suite naturelle, conséquence de ce qui précède, prolongement dans l'effet de ce qui était déjà dans la cause.

Nous l'avons appris au catéchisme, les fins du sacrifice de la messe sont les mêmes que celles du sacrifice de la croix : l'adoration, l'action de grâces, l'expiation, la prière. Certes, ces quatre devoirs sont rendus à Dieu. Pourtant, les deux premiers : l'adoration et l'action de grâces forment notre hommage de créatures et d'enfants à Dieu, notre souverain Maître et notre Père ; les deux derniers : l'expiation et la prière ou impétration notre réparation de pécheurs et de pénitents à ce Dieu et à ce Père que nous avons offensé.

Notre hommage d'adoration et d'action de grâces n'est plénier, complet, à la mesure de ce que l'humanité doit à Dieu, que parce que le Père du ciel a égard à l'ineffable charité du Cœur de Jésus.

Pour adorer et remercier comme il conviendrait notre Père du ciel, il faudrait connaître parfaitement la transcendance et la bonté de Dieu. Alors nous saurions tout ce qu'il est et tout ce que nous lui devons. Alors aussi notre glorification de Dieu et notre gratitude à son égard pourraient-elles prétendre être dignes de lui.

Mais nous savons bien que notre regard ne peut atteindre ces sommets ni plonger dans ces abîmes. Déjà le philosophe de l'antiquité comparait notre contemplation de Dieu au regard de l'oiseau de nuit aveuglé par la lumière du soleil. Que dire maintenant après ce que le Fils nous a révélé du Père, de sa vie intime et de ses dons aux anges et aux hom-

mes ? N.-S. nous le déclarait : « Personne ne connaît le Père... si ce n'est le Fils » (Mt., XI, 27).

Le Fils connaît le Père et dans sa plénitude : sa majesté, sa grandeur, sa transcendance infinies et aussi sa bonté sans bornes, le don de la création et de l'Incarnation, sa communication au dehors par l'épanouissement de la vie sur la terre et de la grâce dans les âmes. Le Fils connaît tout cela, lui qui s'est incarné. Et N.-S. connaît le Père, sa vie et ses œuvres, certes par sa science, mais aussi avec son cœur, c'est-à-dire que sa science tourne naturellement à adorer, à aimer, à rendre grâces et avec tant d'humilité, de ferveur, de gratitude que Dieu est parfaitement glorifié et payé, puisque c'est l'honneur, l'amour, l'action de grâces d'un Dieu qu'il reçoit du Dieu qui s'est fait homme.

Je le sais, la parole complète de Jésus est celle-ci : « Personne ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils a voulu le révéler. » Et certes les âmes saintes, et à la mesure de leur sainteté, ont fait de toute leur vie une magnifique glorification de Dieu : « Que mon âme magnifie le Seigneur », dit la Vierge de la Visitation ; — « A une plus grande gloire de Dieu », prenait pour mot d'ordre S. Ignace de Loyola et tous ceux qu'il a enrôlés sous son drapeau ; — « Dieu seul ! Dieu seul ! » allait répétant S. Louis-Marie de Montfort. Mais si beau qu'il fût, cet hommage de leur vie à la sainteté et à la bonté de Dieu n'avait de valeur définitive que de l'ineffable charité du Cœur de Jésus : c'est lui qui leur avait donné le sens de Dieu et toujours seulement selon leur capacité humaine.

C'est dans le Cœur de Jésus seul que Dieu a reçu la parfaite adoration et la parfaite action de grâces ; qu'il les a reçues surtout au Calvaire par l'immolation volontaire et toute d'amour de ce cœur, en reconnaissance de la souveraineté du Père ; qu'il les reçoit chaque matin à l'autel.

Et pareillement est-ce de l'ineffable charité du Cœur de Jésus que l'expiation du péché et l'imploration de la miséricorde divine obtiennent à la messe le pardon et les grâces de Dieu.

Delicta quis intelligit ? Qui donc comprend ce qu'est le péché, demande le Prophète. Interrogation trop justifiée, quand on voit avec quelle inconscience et quelle facilité on le commet. L'homme en est venu jusqu'à perdre la notion même du péché.

Des âmes saintes réagissent héroïquement et sauvent l'honneur de l'humanité. « J'aimerais mieux te voir mort à mes pieds que de te voir commettre un seul péché mortel », disait Blanche de Castille à son enfant qui serait S. Louis. Une Ste Sophie Barat en était malade, physiquement malade, d'apprendre ou de voir certains péchés. D'autres, et combien ! se sont imposé des flagellations répétées jusqu'au sang pour expier les péchés du monde.

Et pourtant même ceux-là, et les plus purs et les plus aimants, n'ont pu fournir à Dieu une réparation proportionnée. Supposons que Dieu pardonne à la terre, à cause des larmes, des souffrances, des mortifications de ces saints, comme il se déclarait prêt à épargner Sodome et Gomorrhe s'il y avait trouvé seulement dix justes, il en serait encore de sa miséricorde. A cause de la souveraineté infinie de Dieu à laquelle il s'en prend, le péché des hommes a lui aussi un caractère d'infinie perversité.

Qui donc comprend ce qu'est le péché ?

Qui ? N.-S. et lui seul. Il en comprend dans son esprit, il en sent dans son cœur, il en expie dans sa chair toute la malice. Et nous savons bien qu'il n'y avait pas d'autre solution de pleine justice à la réparation du péché du monde et à l'octroi de nouvelles grâces que le mystère de la Rédemption. Et c'est parce qu'il y avait dans son cœur assez d'amour de Dieu et des hommes c'est parce qu'il reste toujours le Sacré-Cœur, que Notre-Seigneur a pu offrir sur la croix et continuer d'offrir sur l'autel, l'expiation qui nous vaut notre pardon et l'imploration qui répand des effusions nouvelles de grâces. Il est « notre victime et notre propitiation ». Notre pardon nous vient par son cœur, comme par son cœur passe notre hommage à Dieu.

* *

« Le point culminant et comme le centre de la religion chrétienne est le mystère de la Très Sainte Eucharistie que le Christ, souverain Prêtre, a institué et qu'il veut voir perpétuellement renouvelé dans l'Eglise par ses ministres. » Ainsi s'exprime Pie XII, dans *Mediator Dei,* car la messe est « le soleil de la religion ».

Mais il me semble que la méditation de la secrète du Sacré-Cœur doit nous faire comprendre que ce qui donne à ce soleil sa lumière, sa chaleur, son rayonnement, c'est le Cœur de Jésus : tout prend sa source dans l'ineffable charité du Cœur de ce Fils bien-aimé.

Aussi, au moment d'assister à la messe — et dans toute notre vie religieuse — approchons-nous de ce divin Cœur, pour nous recommander de sa charité et brûler un peu de son amour.

Pour nous recommander de sa charité. A chaque messe, au moment de la communion, l'Eglise nous couvre de sa foi ; « Seigneur Jésus,.. n'ayez pas égard à mes péchés, mais à la foi de votre Eglise... » Chaque fois, en cette messe du Sacré-Cœur, appelons-en aussi de notre peu d'amour à l'amour immense du Sacré-Cœur : « Jetez les yeux, Seigneur, sur la charité ineffable du Cœur de Jésus... »

Pour brûler un peu de son amour. Car, afin que nous ayons quelque droit à nous recommander du Sacré-Cœur, ne faut-il pas que Dieu trouve en nous quelque ressemblance avec lui, une étincelle au moins de son amour, et une grande confiance en sa perpétuelle intercession en notre faveur ? Alors notre messe et toute notre vie religieuse seront pour Dieu un présent agréable et pour nous l'expiation de nos péchés.

CAUSERIES SUR LA MESSE

XXXVI

LA MESSE DES VIVANTS

Mes frères,

Vous comprenez, j'en suis convaincu, l'efficacité extraordinaire du saint Sacrifice de la Messe pour les morts. La preuve ? L'habitude que vous avez de faire célébrer de nombreuses messes à l'intention de vos défunts. Peut-être même, certains d'entre vous n'hésiteront pas, en vertu de l'adage célèbre « charité bien ordonnée commence par soi-même », à réserver dans leur testament une certaine somme pour faire dire des messes, à leur intention, après leur mort.

Sage précaution qui ne mérite qu'approbation et louange.

Mais savez-vous également que vous pouvez faire célébrer des messes, pour vous, de *votre vivant ?* Et savez-vous que cette manière de faire est non seulement plus prudente, mais surtout d'un plus grand profit spirituel ? Lisez plutôt ce bref (lettre) de Benoît XV, le 31 mai 1921, à l'Association de Notre-Dame de la Bonne Mort. Vous avez bien entendu ? Le Saint-Père déclare que l'application des fruits (des résultats) de la messe est *plus directe, plus certaine, plus abondante.* Expliquons brièvement ces trois qualificatifs.

I. — *Application plus directe*

Tout d'abord, l'application du fruit de la Messe aux vivants se fait d'une manière plus directe.

Pourquoi ?

Parce que l'Eglise a juridiction, c'est-à-dire pouvoir sur les vivants, tandis qu'elle n'a pas juridiction sur les morts. Le prêtre qui célèbre une messe est le représentant de l'Eglise. Il agit en son nom. S'il célèbre la messe pour tel fidèle vivant, membre de l'Eglise terrestre, militante, le fruit de cette messe est infailliblement appliqué par Dieu à cette personne, à condition évidemment qu'elle n'oppose pas elle-même d'obstacle à la réception des bienfaits divins par sa mauvaise volonté. Dieu, en effet, a livré les vivants à l'autorité, à la juridiction de son Eglise. En d'autres termes, il s'est engagé à tenir toujours compte de l'autorité de son Eglise. Disons hardiment : en vertu d'un pouvoir que Dieu lui a miséricordieusement accordé, l'*Eglise commande à Dieu.*

Le prêtre, représentant officiel de l'Eglise dit au Seigneur, dans le Memento : Je veux appliquer le fruit spécial de cette messe, à telle personne. — Alors, Dieu obéit à la voix du ministre de son Eglise. Infailliblement, immédiatement, le fruit de cette messe va au destinataire comme tel sacrement administré par le prêtre à telle personne.

Au contraire, sur les morts, l'Eglise n'a qu'un pouvoir très limité. Au sortir de ce monde, ne l'oublions pas, on tombe entre les mains de Dieu. On n'a plus affaire qu'à lui. Car Dieu n'a pris aucun engagement avec l'Eglise, en ce qui concerne les âmes du purgatoire. Il n'a pas promis de tenir compte nécessairement de la volonté de l'Eglise à l'égard de tel défunt en particulier. En d'autres termes, l'Eglise ne peut plus commander à Dieu : elle est réduite au *rôle de suppliante.* Au « Memento des défunts » l'Eglise, par la voix du célébrant, supplie le Seigneur de vouloir bien appliquer les fruits de la messe à tel défunt. Sans doute, habituellement, Dieu tient compte de ce désir, de cette supplication de son Eglise. Mais nous ne savons pas *dans quelle mesure ;* et parfois pour de justes raisons, de Dieu seul connues, l'application peut être faite à une autre âme.

Illustrons cette doctrine par un exemple. Voici un homme riche. Il a mené une vie chrétienne plutôt tiède, a été peu charitable envers les pauvres. En un mot, il a voulu jouir le plus possible de cette vie, sans cependant aller jusqu'au péché mortel. Il sait qu'il risque un long purgatoire. Pour écarter ce risque, il réserve dans son testament une forte somme pour faire dire de nombreuses messes à son intention, après sa mort. Ce calcul pieux, m. f., risque fort d'être déjoué par la Justice divine. L'Eglise de la terre aura beau célébrer les messes selon les indications testamentaires, Dieu en fera peut-être bénéficier d'abord les âmes des pauvres. Et l'âme du riche, toute convertie, dira : Je n'ai que ce que j'ai mérité ; Dieu est juste et bon. Et en dépit du testament, en bonne et due forme, notre pauvre homme pâtira au purgatoire aussi longtemps que l'aura décidé le juste jugement de Dieu. — J'ai inventé mon exemple, c'est vrai. — Mais j'ai lu également, dans la vie de la Bienh. Anna Taïgi, que cette dernière, assistant au service funèbre du fastueux cardinal Doria, il lui fut révélé que l'âme du prince de l'Eglise ne recevrait que bien plus tard les secours des centaines de messes qu'il s'était assuré après sa mort. Elles serviraient d'abord aux pauvres.

Revenons à notre homme riche et supposons qu'il eût fait célébrer des messes pour lui-même, de son vivant. L'Eglise ayant juridiction sur lui, infailliblement, le fruit spécial de ces messes lui aurait été appliqué. Et ainsi, Dieu aurait offert à cet homme de nombreuses grâces actuelles : grâce de conversion, l'arrachant à une vie tiède et médiocre et le poussant dans l'amour profond et sincère de Dieu et du prochain. Et ainsi, à supposer évidemment qu'il ait été, au fond, un homme de bonne volonté ; qu'il n'ait pas repoussé obstinément ces grâces offertes, les messes célébrées à son intention de son vivant, auraient eu pour résultat certain de le faire avancer dans le chemin de la sainteté et peut-être de l'introduire de plain-pied en paradis.

II. — *Application plus certaine*

Faite aux vivants, l'application des fruits du saint sacrifice n'est pas seulement plus directe que faite aux morts, elle est encore et surtout *plus certaine.*

Ces morts pour lesquels nous offrons le saint Sacrifice, où sont-ils ? Certes, nous avons des espérances, mais nous pouvons aussi avoir des inquiétudes, voire même de cruelles angoisses, dans certains cas. En tout cas, jamais de vraie certitude. — Sont-ils encore capables de bénéficier du fruit de la Rédemption que la messe leur applique ? Cruelle incertitude. Si ce défunt a été condamné à l'enfer, alors nos prières lui sont éternellement inutiles. Par ailleurs, s'il a été jugé digne d'entrer immédiatement au ciel, il n'a que faire des supplications de la terre. Le purgatoire est-il son séjour ? L'incertitude demeure encore, car il ne profitera du fruit satisfactoire de la messe que si Dieu le veut et dans la mesure où il le veut.

Réfléchissez, lorsque se diront des messes à votre intention, après votre mort, serez-vous encore capables d'en bénéficier ? Vous n'en savez rien. Au contraire, les messes dites pour vous, de votre vivant, ne peuvent manquer leur effet, si vos dispositions sont bonnes. Même si vous êtes en état de péché ou de tiédeur, si vous désirez sincèrement sortir de ce triste état, des grâces de conversion ou de ferveur, des grâces de persévérance, vous seront sûrement accordées par les messes dites à votre intention. Car ici-bas nous sommes toujours en route vers la sainteté. La voie est libre pour la conversion, le progrès spirituel. Là-haut, c'est fini : nous sommes fixés à jamais dans l'état où nous a trouvé la mort. Pour obtenir le retour à Dieu de ceux que nous aimons ; pour notre progrès spirituel et notre persévérance finale, pas de moyen plus efficace que la messe célébrée de leur vivant, de notre vivant. Après leur mort, après notre mort, songeons qu'il sera peut-être trop tard !

Je ne parle pas d'autres causes d'incertitude qui menacent l'efficacité des fondations de messes pour les défunts. Etes-vous sûrs de vos exécuteurs testamentaires ? Avez-vous la certitude que vos volontés dernières seront rapidement et scrupuleusement respectées ? Comptez aussi avec les voleurs, les spoliateurs, ou tout simplement avec les banquiers et leur banqueroute, sans parler de l'Etat avec ses incessantes dévaluations. Tout cela, c'est de l'histoire, de l'histoire d'hier ou d'aujourd'hui.

III. — *Application plus abondante*

Enfin, la participation aux fruits de la messe est normalement *plus abondante* chez les vivants que chez les défunts.

Pourquoi ?

1º Parce que, tant que nous sommes ici-bas, la messe est célébrée non seulement pour nous, mais par nous. Elle est vraiment « notre messe ». Nous collaborons au Sacrifice divin. Comme je vous l'ai souvent rappelé : nous y participons avec le prêtre, à notre place, par nos prières et notre communion. Au purgatoire, nous n'aurons plus cette intimité avec la Victime de l'autel. Ajoutons aussi qu'en soldant nous-mêmes les honoraires des messes que nous faisons célébrer, nous nous privons, et par conséquent nous accomplissons un don volontaire agréable à Dieu, un acte de renoncement souvent très méritoire. Au purgatoire, au contraire, en faisant célébrer nos messes de défunts, ce sont nos héritiers que nous privons d'un argent dont nous avions gardé jusqu'au bout la jouissance. Ce sont eux qui feront la mortification.

2º La collaboration à notre messe est précisément pour nous *une cause de mérites immenses ;* elle nous apporte des grâces abondantes de sanctification. Elle assure notre persévérance finale. Au purgatoire, au contraire, notre messe de défunt ne nous rapportera aucun mérite nouveau parce que nous ne serons plus capables de rien acquérir. Notre compte de « Profits et Pertes » est clos pour jamais.

3º Enfin, par notre Messe des vivants, nous satisfaisons de *plein droit* pour la peine due à nos péchés, si nous n'y mettons pas obstacle par nos mauvaises dispositions. On peut dire que « la pénitence est douce ». Pourquoi ? Parce que, ici-bas, nous sommes par rapport à Dieu *sous le régime de la miséricorde.* Il est prêt à nous pardonner si nos dispositions sont bonnes, à cause des mérites de notre Chef, le Christ-Jésus. Au purgatoire, certes, la miséricorde n'est pas absente, mais, avant tout, c'est *le régime de la Justice.* Il faut solder intégralement ses dettes, et notre Messe des morts, comme nous l'avons déjà dit, ne nous appliquera plus directement les fruits de la Passion, mais les remettra aux mains de Dieu qui nous les distribuera, certes, avec toute sa libéralité, mais en tenant compte, au nom de sa justice, des nécessités de l'expiation.

* *

Que conclure de ces considérations ? Que les chrétiens doivent comprendre que le saint Sacrifice leur serait bien plus avantageux si, au lieu d'en laisser le soin à leurs enfants ou à leurs héritiers, ils le faisaient célébrer eux-mêmes de leur vivant, s'assurant ainsi le bénéfice d'une vie plus chrétienne, la grâce d'une bonne mort, et un moyen efficace de satisfaire leurs péchés. (Messe à une intention particulière).

Ce qu'il ne faudrait pas en conclure évidemment, c'est de faire célébrer moins de messes pour vos défunts. Il serait cruel de faire tourner, au détriment des âmes du purgatoire, cette doctrine très vraie de la supériorité de la Messe des Vivants sur la Messe des Morts. Oui, songez aux vivants, mais sans oublier vos chers défunts. Sans négliger la Messe des Morts, ayons une préférence pour la Messe des Vivants. *Amen.*

XXXVII

LES GESTES A LA MESSE

Mes frères,

Au terme de ces prédications sur le saint Sacrifice de la Messe, j'ose espérer que nous serons d'accord sur un certain nombre de farouches *refus :*

A notre messe paroissiale, nous ne voulons plus « *de sans cœur et de sans esprit* » c'est-à-dire des gens qui amènent, par routine, leur corps mais dont le cœur et l'esprit sont absents.

Nous ne voulons plus de « *sans yeux* » c'est-à-dire des gens qui ont peut-être des yeux pour regarder la toilette de la dame qui arrive en retard, mais certainement pas pour ce qui se passe à l'autel.

Nous ne voulons plus de « *sans voix* » c'est-à-dire des gens qui en ont peut-être, hélas ! pour bavarder avec leur voisin, mais certainement pas pour répondre au prêtre et participer au chant ou au dialogue.

Nous ne voulons plus de « *sans oreille* » c'est-à-dire des gens qui ne s'intéressent pas à ce que disent le Christ et les Apôtres dans les lectures bibliques et à ce que demande l'assemblée paroissiale dans ses oraisons.

Nous ne voulons plus, enfin, de « *sans missel* » c'est-à-dire des gens qui, plutôt qu'un livre de Messe ou des feuilles de chant, préfèrent avoir entre leurs mains leur chapeau, leur sac ou leur chapelet... ou rien du tout.

Nous sommes bien d'accord, n'est-ce pas, paroissiens et paroissiennes intelligents et de bonne volonté ?

Mais, ce matin, j'ajouterai un nouveau refus, aussi catégorique : Nous ne voulons plus à notre messe paroissiale de « *sans corps* ». Sur ce point, je vous dois quelques explications. Il va sans dire — mais cela va encore bien mieux en le disant — que mes paroles d'aujourd'hui ne concerneront nullement les personnes âgées ou fatiguées.

I. — *Pourquoi le corps doit jouer un rôle dans nos attitudes à la messe*

1º Dieu nous a créés avec un corps et une âme, unis substantiellement, c'est-à-dire très intimement. Autrement dit, le composé humain est un. Conséquence : le corps et l'âme s'influencent réciproquement. Vous le constatez chaque jour dans la vie ordinaire : la personne dont le foie ou l'estomac fonctionne mal n'est pas à « prendre avec des pincettes ». Mon travail intellectuel se ressent de mon mal de dents. De même, mon corps peut favoriser ou paralyser ma prière. Sans doute, la prière est d'abord un jaillissement de l'esprit. Toutefois, ce n'est pas seul l'esprit qui prie mais tout l'homme. C'est là encore une expérience de chacun et de tous les jours. La chair est une aide ou une gêne pour l'esprit, selon qu'elle entre ou non dans la grande activité de la prière. Si votre corps se dresse impeccablement

face à Dieu ; si, pieusement, vous vous êtes mis à genoux ; si, avec fierté, vous avez tracé avec soin votre signe de croix, vous sentez immédiatement que s'accomplit facilement la « mise en route » de votre prière. Pourquoi ? parce que, physiquement, vous vous êtes introduit près de Dieu. Par ces simples gestes, votre esprit a été épaulé, appuyé, excité, parfois même fixé solidement. — A l'inverse, que vos gestes soient machinaux ou relâchés (un signe de croix chasse-mouche ou passe magnétique) alors c'est la « mise à côté ». La raison ? Corporellement, vous n'êtes pas ordonné à Dieu, votre esprit ne peut seul aborder Dieu, alors il quitte à son tour la route. Prier, c'est agir : il faut entrer tout entier, avec notre corps aussi bien qu'avec notre esprit dans le grand travail de la prière.

2° Dieu est le créateur du ciel et de la terre. Le soleil, les étoiles, les sources, les fleurs, les arbres, les animaux, tout cela est l'œuvre de Dieu et tout cela doit chanter et effectivement chante la gloire de Dieu. Mais ce beau corps d'homme qu'anime un esprit intelligent et libre, lui aussi, et encore bien mieux, il est l'œuvre de Dieu. Il lui appartient ; — ton corps est à Dieu, pas à toi. Donc, lui aussi doit être à son service. Bien mieux que des fleurs ou qu'un cierge, il faut donc l'offrir au Maître et chanter avec les scouts : « Je te fais hommage de moi, Seigneur », de tout moi-même, corps et âme : et je m'offre à vous non pas comme un manant, mais comme un chevalier, par tout mon comportement physique, par toute mon attitude corporelle dans votre Maison. D'ailleurs, parce que je vous aime du plus profond de mon cœur, c'est précisément un besoin incoercible de mon cœur, de vous dire mon amour avec mon corps tout entier, face à mes frères les hommes. « Quand S. Louis tombe à genoux sur les dalles de Notre-Dame, écrit Péguy, ce n'est pas une chiffe, ce n'est pas une loque, un tremblant esclave d'Orient, c'est un homme et c'est un Français. » De même, aujourd'hui, chacun de nous, par son attitude, par son allure, clamera aux yeux de tous son amour sincère, sa conviction profonde.

3° La Messe n'est pas un acte privé. L'individu n'y est pas isolé. Il n'a pas le droit d'y agir à sa guise. La Messe est un acte collectif. C'est l'hommage à son Dieu d'une société visible, c'est le culte de l'Eglise. C'est un hommage social. C'est le Corps mystique du Christ qui offre son Chef et qui s'offre a la divine Majesté. Je dois donc, moi, individu, moi membre, me soumettre à la discipline rituelle et collective réglée par cette société, l'Eglise du Christ.

Cela vous choque ? — Mais, dans votre vie ordinaire, n'acceptez-vous pas certains rites ? Vous respectez l'étiquette mondaine, le protocole, vous êtes préoccupés des convenances sociales... Vous faites bien : la civilisation ne peut pas s'en passer. Les sentiments invisibles doivent s'insérer dans du visible. Le rôle des signes est irremplaçable dans la vie. Et vous voudriez qu'avec la Majesté divine, le Christ Roi, il n'y ait pas une bienséance rituelle qui commande le respect ? Quel illogisme ! Regardez le célébrant. Ses gestes sont prévus par des rubriques, c'est-à-dire un règlement minutieux. Il fait des gestes, se meut au cours du saint Sacrifice, non pas au gré de sa fantaisie mais selon ces rubriques. Les fidèles de la nef, eux aussi, à leur manière, doivent être en mouvement avec ensemble et donner vraiment l'impression qu'ils ne forment qu'un corps et qu'une âme, une vraie communauté priante. Ainsi, tous ensemble, avec le Christ, ils rendront à la Sainte Trinité l'hommage plénier, la louange parfaite. La messe sera vraiment l'œuvre commune de la partie du Corps mystique contenue dans cette église. Notre messe aura été une célébration.

Quel beau spectacle jadis donnaient les chrétiens, lorsque dans la primitive Eglise, ils participaient physiquement et d'une manière vivante aux diverses phases de la messe. Oui, c'était beau, cette assemblée unanime dans ses gestes. Par contre, promenez un regard neuf sur l'assistance de nos messes dominicales. Vous serez frappés, la plupart du temps, de l'aspect d'indifférence, d'abandon, d'incohérence, d'individualisme, disons le mot : d'anarchie, offert par cette soi-disant « assemblée » censée participer à une action commune, et dont les membres se lèvent, s'asseyent ou s'agenouillent au gré de leur fantaisie, de leur ferveur, de leur paresse ou de leur indifférence.

Il nous faut réagir et apprendre à bien nous tenir à notre messe dominicale. Je voudrais vous donner quelques indications pratiques pour que nous formions une assemblée unanime dans ses gestes et dans ses attitudes, gestes et attitudes non pas inspirés par le caprice, mais par la logique de l'action sacrée.

II. — *Quelles sont ces attitudes ?*

Attitude à genoux : c'est l'adoration ; l'attitude de la prière pénitente, suppliante. On est donc à genoux pour les prières au bas de l'autel ; après le *Sanctus* jusqu'à l'*Amen* si important de la fin du Canon (qui précède le *Pater)* ; on s'agenouille de nouveau après l'*Agnus Dei*, pour se préparer à la communion, jusqu'à l'antienne de la Communion (ceux qui n'ont pas communié peuvent s'asseoir à partir des ablutions) ; pour recevoir la bénédiction du prêtre. Et c'est tout (exception pour ceux qui n'ont pas de prie-Dieu). — Remarque : la prière à genoux n'est nullement la plus dévote, le Concile de Nicée l'avait interdite pour la durée du temps pascal et pour tous les dimanches de l'année, — facilement attitude d'individualisme et de quant à soi (surtout quand on cache son visage dans ses mains). Tout indiquée pour la prière privée, elle n'est nullement l'attitude idéale pour une action communautaire.

Ce qui m'amène à vous parler de la *station debout* que certains croient réservée aux messieurs indifférents ou qui craignent pour le pli de leur pantalon. Erreur ! C'est au contraire l'attitude normale d'une assemblée : jadis, l'attitude normale de la communauté priante était la station debout. Les églises étaient vides de chaises, de bancs, d'agenouilloirs. Ainsi encore en Orient et dans les grandes basiliques romaines. C'est l'attitude la plus virile, la plus fatigante. C'est l'attitude de l'homme libre, de l'homme aspirant aux choses divines. C'est l'attitude du Ressuscité. Enfin, le célébrant, le chef de la prière est toujours debout à l'autel. Pourquoi pas ceux de la nef qui célèbrent avec lui, à leur rang de simples baptisés ?

Donc, *debout*, quand le célébrant fait son entrée et quand il sort, par respect. Chaque fois qu'il leur adresse la parole, entonne un chant ou prie en leur nom (Oraisons, postcommunions). Mais surtout au chant de l'Evangile ; du *Credo* proclamation collective de foi ; de la Préface, entrée solennelle dans la grande prière d'action de grâces. On vous dit « *Sursum corda !* Haut les cœurs ! » Les corps aussi doivent être à l'unisson.

L'attitude assise est toute naturelle pour écouter une lecture (Epître, Graduel et Alleluia) ou une prédication. Il est admis que les fidèles s'asseyent également à l'Offertoire. On peut aussi accepter qu'ils le fassent au cours du *Kyrie* et du *Gloria*. Il serait cependant préférable que les fidèles restent debout tout le temps qu'ils chantent. On chante tellement mieux debout !

* *

Se lever, s'asseoir, se mettre debout : bien petite question et qui importe peu au renouveau spirituel de la France ? — Il se peut. Mais la question est d'importance : c'est d'essayer de refaire une assemblée.

Pour cela, accordez non seulement les cœurs, les voix, mais accordez aussi les corps au rythme de cet office collectif. *Amen.*

POUR UNE JOURNEE DE VOCATIONS

CE QU'EST LE PRÊTRE

Tu es sacerdoce in æternum...
Vous êtes prêtre pour l'éternité.

Mes frères,

Dans un de ses ouvrages si profonds, S. Augustin donnait, un jour, d'admirables conseils aux prédicateurs de l'avenir. « Sans doute, disait-il, le prédicateur ne dira que des choses justes et saintes et utiles et il les dira avec toute l'intelligence, tout le charme, toute l'éloquence dont il est capable, de façon que l'on ait plaisir à l'entendre. Mais il faut qu'il soit bien persuadé que ce ne sont pas les effets de sa parole qui auront le plus d'importance. Ce seront bien plutôt les fruits de sa prière. Avant de parler il faut donc qu'il prie. Au moment même de prendre la parole, il devra élever vers Dieu son âme assoiffée, afin de recevoir d'en haut ce qu'il doit dire et de pouvoir exprimer ce que Dieu lui dictera. C'est qu'il y a, dans les mystères de notre foi tant de choses à dire, et il y a tant de manières de les dire, que seul celui qui connaît les cœurs des auditeurs, comme Dieu, sait aussi ce qui leur convient, ce qui doit les toucher, ce qui peut les nourrir. Seul donc celui qui dispose et de nous et de nos discours, sait ce que nous devons dire et comment il faut le dire. »

Je me suis souvenu de ces recommandations du grand saint, avant de venir vous parler aujourd'hui. Car si cela est vrai de toutes les vérités de la foi, combien davantage encore, dès qu'il s'agit de la vocation, dont j'ai à vous entretenir. Certes ce n'est pas là seulement un objet de théorie pure, ou, comme l'on dit, de discussion académique. Quand on parle de la vocation sacerdotale, c'est une semence que l'on jette dans les cœurs. Où tombera cette semence ? Dans quel esprit germera-t-elle ? Dieu seul le sait. C'est donc à lui de faire tomber des lèvres du prédicateur et les mots qui conviennent et les accents propres à toucher l'âme prédestinée qu'il veut atteindre par un tel intermédiaire. Puisse donc la grâce divine faire fructifier, au sein de cet auditoire, et surtout dans les âmes des jeunes gens qui m'écoutent, les pensées que je vais vous exposer, en vous disant :

1° ce que c'est qu'un prêtre, et — 2° ce qu'est en soi et encore de nos jours la fonction du prêtre.

I. — *Ce que c'est qu'un prêtre ?*

A cette question, c'est l'Esprit-Saint lui-même qui a répondu (Héb., v, 1). « Le prêtre est un homme, choisi parmi les hommes et établi pour présider, au nom des hommes, au culte divin, en offrant des oblations et des sacrifices pour les péchés des hommes. » Magnifique définition. Le prêtre est d'abord « *l'homme de Dieu* », il est consacré aux choses de Dieu, il est préposé au culte divin, à la doctrine divine, aux offrandes qui doivent apaiser Dieu irrité par les péchés de l'humanité. Le prêtre est donc aussi, en second lieu, l'homme consacré à ses frères. S'il parle à Dieu, dans la prière, s'il rend un culte à Dieu, s'il cherche à compenser, à réparer, auprès de Dieu, par les oblations et les sacrifices qu'il lui offre, les offenses des hommes, ce n'est pas seulement pour lui, c'est pour tous. Il remplit une fonction nécessaire, indispensable, une fonction de vie éternelle, de salut universel.

Et cette fonction est si haute, si surnaturelle, qu'elle ne peut convenir, en son essence, à de pauvres êtres comme nous. L'Esprit-Saint, dans le même passage, nous en avertit. Il ne peut y avoir qu'un seul prêtre, au sens profond du mot, et ce prêtre c'est Jésus-Christ. C'est pour lui qu'a été dite la parole que j'ai prise pour thème, en commençant ce sermon : *Tu es sacerdos in æternum*, Vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech !

Mais quel est ce mystère ? Il n'y a qu'un prêtre, qui est Jésus-Christ, et pourtant, il en est d'autres qui prennent ce titre sublime. Pourquoi et comment pouvons-nous chercher à susciter des vocations de prêtres, comme je le fais en ce moment ?

Rien de plus facile à comprendre. Et cela même va nous faire saisir encore mieux la grandeur du sacerdoce catholique. Il n'y a que Jésus-Christ qui soit digne d'être prêtre. Mais il daigne, parmi des indignes, comme nous le sommes, parmi des pécheurs et des infirmes, tels que nous, choisir des collaborateurs, des lieutenants, des remplaçants, des continuateurs. Cela nous ne l'inventons pas, nous le constatons, nous le vivons. Ouvrez l'Evangile :

a) C'est Jésus qui a fait le sacerdoce dérivé, qui est le nôtre quand il a dit à ses apôtres : *Suivez-moi.* Il les séparait ainsi du reste des hommes, il les choisissait pour ne plus les quitter, pour vivre en sa société, en son intimité. Toutes les pages de l'Evangile sont pleines des marques de son amour de prédilection pour ses apôtres. Etonnement des voisins, peut-être, des autres pécheurs, qui connaissaient Pierre, André, Jean, Jacques et leurs compagnons. — Où vont-ils ? — Que font-ils ? — Ils abandonnent tout, leur travail, leurs filets, leur gagne-pain, leur carrière terrestre, pour suivre Jésus : folie ! Oui, folie, aux yeux des hommes, aujourd'hui surtout que la fonction du prêtre est si étrangement, si lourdement, si injustement méconnue, décriée, et où les conditions de vie faites au prêtre sont si difficiles, si incertaines, parfois si misérables ! Et pourtant, Pierre, et Jean, et André et Jacques et les autres, ont, même humainement, trouvé l'immortalité, et au point de vue divin, obtenu les trônes de juges auprès du Christ, dans la demeure de Dieu : ils jugeront les douze tribus d'Israël, c'est-à-dire tous les humains !

b) Or, ce que Jésus a fait pour les apôtres, il continue à le faire de nos jours. Il n'a jamais cessé de le faire depuis vingt siècles. L'Evangile n'est pas une

histoire lointaine, périmée, inactuelle. Non, il est toujours, même en un monde entièrement transformé par les progrès d'une science que rien n'arrête et qui en vient à une puissance de destruction inconnue jusqu'ici, il est toujours la loi unique du salut, même ici-bas, mais surtout du salut éternel, du salut des âmes, après la mort. Et c'est pourquoi le sacerdoce du Christ est éternel : *Tu es sacerdos in æternum*, vous êtes prêtre pour l'éternité, parce qu'aussi longtemps qu'il y aura des hommes, ils ne seront sauvés de leurs péchés que par votre oblation et votre sacrifice, et parce que même quand la terre aura disparu, peut-être précisément par suite du progrès de la science, dans l'éternité bienheureuse, Jésus-Christ et tous ses lieutenants porteront encore et à jamais la marque distinctive des prêtres de Dieu !

e) La vocation de l'enfant, aujourd'hui, ressemble par plus d'un point à celle des apôtres. Il est pris parmi les autres. Il doit renoncer aux espérances terrestres, il doit se consacrer à Dieu seul, ne plus vivre que pour Jésus-Christ, en compagnie de Jésus-Christ. C'est insensé au point de vue humain : point d'avenir, souvent peu de reconnaissance de la part des hommes, mais que c'est beau, au point de vue divin : être avec le Fils de Dieu, avec sa sainte Mère, avec les saints, qui sont les grands vivants du paradis !

Et quelle grandeur dans les fonctions !

II. — *Ce qu'est, même de nos jours, la fonction du prêtre*

La fonction du prêtre est de continuer Jésus, de prêcher l'Evangile, charte du salut universel, de le faire pénétrer dans les âmes, dans les cœurs et, s'il se peut, dans les institutions et dans les lois, en sorte qu'il devienne la règle de toute existence humaine.

Tout cela on peut encore l'exprimer en disant : la fonction du prêtre est de donner Dieu aux hommes et de donner les hommes à Dieu.

a) Le prêtre donne Dieu aux hommes. Comme cela est nécessaire, aujourd'hui surtout, alors que tant d'hommes, fascinés par les intérêts, les préjugés, les besoins, les plaisirs de la vie présente, ne pensent plus à Dieu, à leur âme, à la vie future, et s'hypnotisent sur les vanités de la terre, qui n'est pas notre véritable patrie, puisque la mort nous en fera partir inévitablement.

A combien d'hommes pourrait-on appliquer l'apologue du grand saint Augustin, qui disait un jour à ses auditeurs :

« Que penseriez-vous d'une fiancée qui, ayant reçu sa bague de fiançailles, serait tellement occupée à la contempler, à l'admirer, à jouir de sa possession, qu'elle ne penserait plus à celui qui la lui a offerte ? Ne diriez-vous pas : c'est une fiancée indigne, c'est une fiancée coupable, c'est une insensée ! Et vous auriez raison. Eh bien ! il en est de même de celui qui ne pense qu'à cette vie et qu'à cette terre. Le fiancé de notre âme, c'est Dieu. La bague des fiançailles qu'il nous a donnée, c'est la vie, c'est la terre, c'est tout ce que nous possédons, tout ce que nous sommes : notre corps, notre âme, notre santé, nos facultés, et tout l'univers qui nous entoure : quelle magnifique bague de fiançailles ! Mais doit-elle nous faire oublier le fiancé divin qui nous l'a offerte ? » *(In epistulam Joannis,* 416, chap. II, n° 11, Migne, *P. L.*, t. XXXV, col. 1995).

Et voilà, sous une forme ou sous une autre, ce que le prêtre doit dire et redire à tous ceux qu'il peut atteindre, par la parole ou par la plume, ou par son exemple. Il doit épeler l'univers devant les hommes — faire lire partout le nom de Dieu — ne pas se résigner à ce que des millions d'êtres vivent, travaillent, luttent, souffrent et meurent sans savoir pourquoi. Il doit donner un sens à leur vie et le leur expliquer : il doit leur enseigner ce qu'on nomme le *catéchisme* ou la *doctrine chrétienne*, la seule qui ait toutes les garanties d'infaillibilité, comme venant directement de Dieu et s'accordant, au plus profond de nous-mêmes, avec tous les besoins de notre raison et de notre cœur.

Mais ce n'est pas seulement par son enseignement que le prêtre doit donner Dieu aux hommes. Il le fait encore mieux par son ministère au saint autel et dans l'administration des sacrements de l'Eglise. Lorsque, parlant au nom de son Maître, Jésus-Christ, il dit : « *Ceci est mon corps ! Ceci est mon sang !* » alors se reproduit sans cesse et se reproduira jusqu'à la fin du monde le « mystère de la foi » et Dieu même est rendu présent au milieu des hommes. Il devient nôtre, il habite parmi nos ombres. Mais il y a mieux encore, il daigne descendre par la sainte communion jusque dans nos poitrines et dans nos cœurs. Et c'est encore le prêtre qui nous le donne. Il devient l'hôte intime de chaque chrétien fervent. Il nous donne sa chair et son sang, il nous donne son âme et sa divinité. Alors en toute vérité, on peut dire que le prêtre donne Dieu au monde ! Mais il le donne encore par tous les autres sacrements : il le donne à l'enfant qui vient de naître, par la grâce du baptême. Il le donne à l'adolescent par la confirmation. Il le donne au pécheur, accablé par le poids de ses fautes, quand il prononce sur son front la formule du pardon divin, dans l'absolution. Il le donne aux jeunes époux quand ils viennent consacrer devant lui leur union conjugale indissoluble. Il le donne enfin aux mourants quand il les prépare par l'onction sainte au grand voyage vers l'éternité.

b) Le prêtre donne ensuite les hommes à Dieu. — Par le fait même qu'il leur parle de Dieu, qu'il leur fait voir en Dieu la cause, la source vitale, l'origine de tout ce qui est et de tout ce que nous sommes, déjà il les prépare à comprendre qu'ils ne peuvent rien sans lui, qu'ils n'ont de salut et d'espérance qu'en lui. Mais cela ne suffit pas encore. Il faut que le prêtre, en entrant au plus profond de l'Evangile, fasse comprendre aux hommes jusqu'à quel point Dieu nous a aimés, en venant au monde, en souffrant, en mourant pour nous, et par suite jusqu'à quel point nous devons l'aimer à notre tour.

Donner les hommes à Dieu, c'est cela, c'est faire comprendre l'amour divin — au moins une parcelle de cet amour infini — pour faire jaillir des cœurs humains la flamme de l'amour pour Dieu.

C'est ce que Notre-Seigneur a exprimé en un de ces mots brûlants dont il avait le secret et qui rendent son Evangile si attachant et si élevé au-dessus de toute conception humaine : « *Je suis venu jeter le feu sur la terre et qu'est-ce que je désire sinon qu'il s'embrase !* »

Donner les hommes à Dieu : splendide ambition, tâche immense et qui mérite toute la vie d'un être humain qui s'y dévoue sans réserve ! Telle est la vocation du prêtre !

* *

C'est Dieu assurément qui donne la vocation. C'est lui qui parle au plus profond d'un cœur d'enfant et

lui dit : « Viens après moi ! Tu seras tout à moi, je serai ton bien, ton trésor, ton père, ton roi, ton ami ! » C'est lui qui, il y a 1900 ans a prononcé quelques paroles qui ne cesseront plus de retentir sur la terre et qui assurent la perpétuité du sacerdoce chrétien : « Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes ! » — « Faites ceci en mémoire de moi ! » — « Allez, enseignez tous les peuples et baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et voici que je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles ! »

Puisse ma parole, en éveillant de tels échos dans vos âmes, faire germer une semence qui lèvera d'abord pour vous-mêmes, en vous apportant le bonheur qui est dû aux bons serviteurs de Dieu, mais aussi pour le peuple de France, qui a tant besoin de prêtres, à l'heure actuelle, pour revenir aux gloires de son passé de foi et d'amour. Ainsi soit-il.

ENTRETIENS SUR L'ACTION CATHOLIQUE

XX

MILIEUX SOCIAUX ET INSTITUTIONS

Mes frères,

Les milieux sociaux ne sont pas seulement des rassemblements amorphes d'individus isolés. Dans leur sein même, comme dans tout cœur humain, apparaissent des zones d'activité et d'influence qui en sont comme les centres nerveux. Ce sont les institutions.

Notre apostolat, s'il veut être réaliste, devra donc aller jusqu'aux institutions elles-mêmes, pour les redresser ou les transformer, car elles marquent, stabilisent ou renforcent — en bien comme en mal — l'influence d'un milieu donné.

Mais il faut prendre une notion exacte de ce qu'est une institution et de son mode d'action, si l'on veut agir efficacement sur elle.

I. — *Ce qu'est une institution*

On pourrait dire en peu de mots que les institutions sont des relations sociales ou mieux encore des solidarités sociales, à partir du moment où ces solidarités s'organisent.

Au point de départ de toute institution, il y a des réalités concrètes, des problèmes posés, des conditions particulières de vie. Et ces problèmes peuvent être à ce point fondamentaux et exigeants qu'ils pèseront même sur une législation qui leur serait contraire.

L'exemple de la patrie est, encore sur ce point, très éclairant. Il y a, entre les hommes d'un même pays, lorsque celui-ci a vécu longtemps indépendant, une telle somme de sentiments communs, de goûts, d'intérêts, un tel désir de vivre ensemble, que la défaite, l'invasion, la suppression de toute indépendance politique, même accompagnée de répression policière, n'arrivent pas à supprimer le sentiment national, et qu'il renaît des années plus tard, à la moindre occasion favorable.

Dans un domaine plus restreint, on pourrait dire la même chose du besoin qu'éprouvent les travailleurs de se grouper dans une organisation professionnelle. On a pu, au cours de l'histoire, leur retirer ce droit à la suite d'abus trop réels, il a fallu le rétablir moins de cent ans après, tellement les organisations occultes pullulaient.

Et cela est vrai de la famille, de l'école, de l'Eglise, chacune à leur manière.

Mais pour qu'il y ait institution, il faut passer du plan des problèmes ou des besoins à celui de l'organisation.

Ainsi, la nécessité où se trouvaient les travailleurs chargés de famille de percevoir un salaire proportionné à leurs besoins a fait naître l'institution des allocations familiales. A son tour, la nécessité pour leur employeur de ne pas être écrasé par la concurrence a amené la découverte des caisses de compensation. Puis, celles-ci ne pouvant plus rester des œuvres privées une loi est intervenue qui rendait obligatoire l'affiliation à une caisse. On saisit là, sur le vif, la naissance d'institutions de plus en plus précises à partir de besoins concrets.

Est-ce à dire que toutes les institutions que nous voyons naître et proliférer autour de nous sont toutes d'un intérêt primordial, qu'aucune n'est artificielle ou factice ? Il faudrait être bien naïf pour le penser. Mais, si un organisme ne répond pas à un véritable besoin, tôt ou tard il sombre, à moins d'être soutenu par une propagande ou des fonds intéressés, soit de particuliers soit de l'Etat.

Il ne suffit même pas, pour qu'une institution soit bienfaisante et utile, qu'elle l'ait été au moment de sa fondation. Au bout d'un temps plus ou moins long, les problèmes changent, et rien n'est aussi dangereux que des organismes qui s'obstinent à vouloir durer, sous prétexte de rester fidèles à la pensée d'un fondateur, alors qu'ils ne rendent plus aucun service.

Mais il y a plus grave. Un danger menace toute institution humaine. C'est celui d'être admirablement organisée pour le bien d'un petit nombre d'hommes, celui de ses membres, par exemple, et de se soucier fort peu du bien de l'ensemble. Est-il même téméraire de penser que certaines institutions sont plus qu'une gêne et en arrivent à être un véritable danger pour le bien public ? Les entreprises d'édition ou les librairies qui font fortune en spéculant sur les instincts les plus dépravés et les plus bas de la nature humaine, sont de cette catégorie-là.

Ce n'est que dans des institutions vraies, répondant à des besoins toujours actuels, et s'ouvrant largement aux problèmes de tous, que les hommes peuvent ensemble réaliser leur destinée temporelle et éternelle.

II. — *Action des hommes sur les institutions*

Rien n'existe ici-bas sans l'homme, dans ce domaine. Puisqu'il n'y a institution qu'à partir du moment où une solidarité sociale s'organise, force nous est de constater que c'est de la clairvoyance et de la déclaration d'un homme ou d'un groupe d'hommes que naissent ces organisations.

Et, de même qu'ils leur ont donné naissance, les hommes continuent à animer les institutions. Que d'organismes pourtant bienfaisants périclitent et meurent, parce qu'ils ne trouvent pas les dévouements qui leur seraient nécessaires ! C'est une association familiale, un groupement de parents d'élèves, un comité de quartier, un service d'entr'aide, un syndicat, qui avaient bien commencé. Petit à petit, les membres cessent d'y coopérer activement, les cotisations ne rentrent plus, les réunions ne groupent qu'un nombre infime de fidèles. Pendant quelque temps encore, le dévouement acharné de quelques convaincus pourra

maintenir un filet de vie : un jour, ces derniers se lasseront d'un effort sans portée, et l'œuvre sera morte.

Elle ne répondait plus exactement aux besoins du début ? Peut-être. Il aurait fallu alors la modifier, l'adapter ; mais comment faire cela sans hommes ? Les critiques n'ont pas manqué, ni les récriminations : un peu plus de dévouement de la part de chacun aurait bien mieux valu que toutes ces paroles vaines.

D'autres œuvres ne périclitent pas, mais elles se corrompent, et perdent leur pureté première. A qui la faute encore, sinon aux hommes qui en portaient le souci ? Ils ont laissé se développer, dans leur action, tous les mauvais penchants humains : la paresse, l'égoïsme, l'orgueil, l'intérêt, l'ambition, l'envie. Il est bien difficile de résister longtemps à de pareils dissolvants.

Dieu merci, toutes les œuvres humaines n'en sont pas là ! Et nous en connaissons tous qui ont pu, non seulement tenir à travers mille difficultés, mais se développer, étendre leur champ d'action, être plus largement bienfaisantes et utiles qu'au moment de leur naissance. Là encore, nous voyons bien que cela ne s'est pas fait au hasard et tout seul. Ces œuvres ont eu la grâce de bénéficier de tout un ensemble de dévouements concertés, désintéressés, clairvoyants. Des chefs s'y sont révélés, devant qui tout le monde s'incline, et dont on vénérera la mémoire.

Ainsi, partout, nous retrouvons l'homme, et la fécondité de son action. Et comme celle-ci est grande lorsqu'il n'agit plus seul, en franc-tireur, mais dans un coude à coude fraternel avec ses semblables !

III. — *Influence des institutions sur les milieux sociaux*

Il y a d'abord une influence de l'institution sur l'individu. Tout ce que nous avons dit dans les entretiens précédents sur l'influence du milieu se trouve là renforcé. L'intelligence, la volonté, le sentiment sont affectés jusqu'à une profondeur que nous pouvons difficilement discerner. La mainmise du syndicat ou du parti sur un travailleur nous en donne une idée, mais nous aurions tort de limiter là l'influence, bonne ou mauvaise, qu'exercent les institutions.

C'est cependant par l'action qu'elles ont sur les milieux sociaux eux-mêmes que les institutions sont encore plus fécondes ou plus néfastes.

Tantôt elles agissent dans le même sens que le milieu, et dans ce cas, elles en renforcent les traits les plus caractéristiques. Toutes nos institutions paysannes, par exemple, n'ont-elles pas continué à donner à nos villages cette vie si puissamment organisée, qui met chaque individu à sa place, lui dicte son rôle, ses attitudes, lui impose ses jugements ? Et notre bourgeoisie, si traditionnaliste, ne doit-elle pas une part importante de sa stabilité aux institutions qu'elle a créées, et dans lesquelles elle se reconnaît ?

Mais il arrive que les institutions, petit à petit, déforment un milieu social. Regardons ce milieu naturel et divin qu'est la famille. Pendant de longs siècles, toute une série d'institutions avait renforcé son armature. Il a suffi que, sous la pression d'arguments spécieux où le sentiment superficiel avait pris le pas sur la raison profonde, s'instaurât le divorce, pour que la famille soit ébranlée jusque dans ses fondements, même dans les milieux les plus conservés.

* *

L'Action Catholique aura donc à tenir compte, non seulement du milieu social où vivent ses membres, mais plus encore des institutions, qui sont comme les lignes de force du milieu.

Elle-même est une institution, puisqu'elle organise ce qui n'était qu'apostolat individuel et spontané. Mais elle devra surtout pousser ses membres à être présents, activement, partout où il y aura une action utile à mener. Depuis l'installation purement et proprement religieuse qu'est la paroisse, jusqu'aux organisations les plus temporelles, en passant par toute la gamme intermédiaire, la place du chrétien est prête. Ce serait manquer à son devoir le plus élémentaire que de n'y pas être, et de n'y pas agir en chrétien.

LA SANCTIFICATION DE LA JOURNEE

XI

Les Exercices de piété (suite)

LA SAINTE COMMUNION

1o *Ses avantages*

Il demeure bien entendu que, normalement, la sainte communion fait partie de la Messe. Ceci rappelé, nous allons nous étendre, comme il le mérite, sur ce moyen inégalable de sanctification.

* *

La communion, tout comme la Messe d'ailleurs, est le centre de la vie chrétienne. Celle-ci n'est pas possible sans la communion. La première raison, c'est que vivre en chrétien revient à s'unir, intimement, à N.-S. Jésus-Christ. S'unir à lui par l'intelligence ou le cœur ne suffit pas. Il a voulu quelque chose de plus réel, de plus « réaliste » si l'on préfère, de plus « physique », et il a institué l'Eucharistie. Nous avions désormais le moyen de nous donner à lui, de telle manière qu'on n'a pas trouvé de mot pour l'exprimer : on a dû recourir au pléonasme : la « Communion ».

Etre en nous à la façon des aliments qui nous nourrissent : c'est bien cela qu'a voulu le Maître. Avec cette différence cependant : le pain que nous mangeons et le pain que nous buvons deviennent notre substance, alors que Jésus-Eucharistie nous transforme en lui. Ecoutons-le : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui... De même que moi, envoyé du Père, qui est vivant, je vis par mon Père, ainsi celui qui me mange vivra lui-même par moi. »

Il a dit : « Restez en moi et moi en vous. » Il n'a pas de plus grand désir. Dès lors, nous ne sommes pas libres vis-à-vis de la communion ; nous n'avons pas la faculté d'user ou non de ce moyen miraculeux de vie chrétienne et surnaturelle : c'est un ordre qu'il nous a donné, le soir du Jeudi Saint : « *Prenez et mangez tous !* » Et l'Eglise, son Eglise, est la fidèle interprète de sa pensée et de sa volonté, quand elle engage, quand elle pousse ses enfants à la communion précoce et fréquente.

* *

Qui ne comprend aussi que ce « Pain vivant descendu du ciel » est notre force, puisque c'est Dieu qui vient en nous et fait en nous sa demeure ?

On l'a compris dans les siècles passés, tant que la foi entretint dans les âmes la lumière, et la flamme dans les cœurs.

Les Actes des Apôtres — ce livre qui continue l'Evangile — nous racontent que les chrétiens de Jérusalem « s'attachaient... à la fraction du pain », c'est-à-dire à l'Eucharistie (II, 42). A Antioche, à Ephèse, à Troas, à Corinthe, nous voyons S. Paul, après le chant des hymnes, des psaumes, exhorter les fidèles à recevoir dignement le Corps du Seigneur. Quand S. Pierre s'installa à Rome, centre du monde, il emporta avec lui l'Hostie. Elle soutint les martyrs, qui la recevaient dans leurs prisons, et y puisaient la force de confesser leur foi jusqu'au bout, de souffrir et de mourir dans l'arène pour le Christ. Si bien qu'ils allaient à la mort comme à une fête. On les entendait chanter, un jour : « Nos âmes s'envoleront, par le martyre, dans les délices du paradis, déjà ouvert sur nos fronts : notre chair broyée refleurira, car elle garde, sous l'horreur des meurtrissures, le germe des résurrections et les corps, touchés par l'Hostie, ne sont plus destinés aux ignominies de la tombe, mais aux triomphes de la gloire » (Cantique des enfants de Carthage).

Quand cessèrent les persécutions, des Barbares qui déferlaient et qui envahissaient l'Empire, avec leurs mœurs rudes et leurs faux-dieux, l'Hostie fit d'ardents chrétiens, capables, après la communion, de s'écrier dans leur foi toute neuve : « Père, n'est-ce pas déjà le ciel que vous nous avez annoncé ? »... Son action s'est poursuivie ; elle a vaincu les hérésies, et a réussi à former, à travers les siècles, et partout, jusque dans les régions les plus sauvages, des âmes de saints.

* *

Il est fatal qu'il en soit ainsi, dans tous les âges et dans tous les lieux. C'est bien par la communion que se réalise le mieux, et dans son sens surnaturel, la parole de Jésus : « Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient abondante » : elle rejoint, sans transition, ces autres, qui la complètent et qui l'expliquent : « Je suis le Pain de Vie. Vos Pères ont mangé la manne dans le désert, et ils sont morts. Voici le Pain vivant descendu du ciel, tel que celui qui en mange ne meurt pas. Je suis le Pain vivant descendu du ciel. Quiconque mange de ce Pain vivra éternellement : et le pain que je donnerai, c'est ma chair pour la vie du monde... En vérité, en vérité, je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous » (Jo., VI).

La vie chrétienne ne s'accommode pas du péché. Or, le concile de Trente appelle la communion : « l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels. » N'est-ce pas ce qu'a dit, à son tour, Pie X, en 1905, quand il lança dans l'univers catholique son fameux décret sur la Communion fréquente et quotidienne. « Que cette pratique, très salutaire et très agréable à Dieu, non seulement ne diminue pas parmi les fidèles, mais s'accroisse plutôt et se répande partout, de nos jours spécialement, où la religion et la foi catholique sont attaquées de toutes parts, où l'amour de Dieu et la piété laissent tant à désirer » ?

On a souvent cité ces paroles de l'académicien Legouvé à son fils, qui venait de faire sa Première Communion : « Je ne sais rien de plus propre à fortifier l'âme humaine, à la remplir d'un saint respect d'elle-même, que cette pensée : Tu sers de sanctuaire à ton Créateur. Si la seule présence d'un être aimé suffit parfois pour nous garantir d'une faute, que sera-ce pour une âme chrétienne de se dire : « Mon Dieu est mon hôte ; il est en moi ! »

* *

Tout le monde peut le remarquer : *communion et piété vont de pair*. On n'est pas longtemps pieux, quand on néglige de communier. Ne pas s'approcher de la Sainte Table est, de la part d'un chrétien, l'indice d'une piété médiocre.

L'habitude de la communion bien faite entraîne avec elle un accroissement de piété, c'est-à-dire d'amour de Dieu. Ce n'est pas pour rien qu'on a appelé l'Eucharistie le « Sacrement d'Amour » : elle l'est, en vérité, non seulement parce qu'elle nous fournit la preuve convaincante de l'amour de Dieu pour nous, mais parce qu'elle accroît notre amour pour lui.

Ajoutons que cette énergie divine communiquée à notre âme s'accompagne d'une immense allégresse surnaturelle. Interrogeons l'enfant dont le cœur encore neuf vient de recevoir son Dieu pour la première fois ! Napoléon lui-même le proclamait, dit-on, au milieu des généraux de la grande armée : « Le plus beau jour de ma vie fut celui de ma première communion. »

Nous venons de le rappeler : l'Eucharistie est la preuve qu' « aimant les siens qui étaient dans le monde, Jésus les a aimés jusqu'au bout de l'amour ». Peut-on, sur la terre comme au ciel, éprouver plus grande joie que celle d'être véritablement aimé ? Mais il n'y a que l'amour de Dieu, parce qu'il est infini, qui puisse rassasier un cœur humain.

Quand les saints communient, ainsi que seuls ils savent le faire, ils affirment qu'ils se sentent transportés au ciel. Simple manière de dire ? Non ; mais réalité vraie. La liturgie le proclame : l'Eucharistie, c'est « le Pain des anges, qui devient le pain des hommes ». Qu'est-ce que le ciel ? Dieu possédé pour l'éternité. Qu'est-ce que la communion ? Dieu possédé dans le temps.

Serons-nous, dès lors, étonnés d'entendre Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus qui disait : « Ce n'est pas pour rester dans le ciboire d'or que Jésus descend chaque jour du ciel, mais pour trouver un autre ciel, le ciel de notre âme, où il prend ses délices » ; et elle s'écriait :

Mon ciel, il est caché dans la petite hostie,
Où Jésus, mon Epoux, se voile par amour.
A ce foyer divin, je vais puiser la vie,
Et là, mon doux Sauveur m'écoute nuit et jour.
Oh ! quel heureux instant lorsque, dans ta tendresse,
Tu viens, mon Bien-Aimé, me transformer en Toi !
Cette union d'amour, cette ineffable ivresse,
Voilà mon ciel, à moi !

« Sans la divine Eucharistie, avait dit déjà le saint Curé d'Ars, il n'y aurait pas de bonheur en ce monde, la vie ne serait pas supportable. Quand nous recevons la sainte communion, nous recevons notre joie et notre bonheur... Quand nous venons de communier, si quelqu'un nous disait : Qu'emportez-vous dans votre maison ? nous pourrions répondre : J'emporte le ciel ! »

Terminons par ces paroles ardentes de l'illustre converti, Adolphe Retté. Il fit sa première Communion à 41 ans. A ce propos il écrivait, dans son dernier ouvrage, si émouvant, *En attendant la fin* : « Je connus l'avant-goût de la béatitude pour la première fois, le jour de ma première communion, le 13 octo-

bre 1906. Ce jour-là, du matin jusqu'au soir, de lourdes nuées plombées passèrent sur Paris. Et, à toute heure, des averses tombaient, qui délayaient la boue dont les rues étaient pleines. Eh bien ! je ne m'en apercevais pas. J'errais à travers la ville, au hasard, et il me semblait baigner dans une atmosphère de fête toute ensoleillée. Ah ! c'est que je sentais Jésus vivre en moi, se plaire en moi. Je le dis à quiconque voudra l'entendre : rien au monde ne vaut ces heures d'intimité avec le Dieu d'amour. Et rien ne coûte pour mériter de les obtenir encore ! »

* *

Mais qu'avons-nous besoin de la parole des créatures, puisque nous avons la vôtre, ô Jésus : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi et moi en lui. »

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

XXXVII

DÉPART POUR ROME

Le voyage à Rome fut donc décidé. Les Actes nous en font un récit vivant, précis, pittoresque, véritable journal de voyage. Les études nautiques en ont démontré la parfaite exactitude, jusque dans les points les plus insignifiants. Tout y révèle un témoin oculaire et bien informé. Suivons donc successivement S. Paul : 1o de Césarée à l'île de Crète ; 2o sous la tempête ; 3o en plein naufrage ; 4o durant l'hivernage à Malte ; 5o de Malte à Rome.

* *

De Césarée en Crète. Paul fut donc remis, ainsi que d'autres prisonniers, au centurion Julius, de la cohorte Augusta, cohorte chargée sans doute des relations de toute espèce entre Rome et la Judée. Il fut embarqué à la fin de l'été de l'an 60, sur un voilier qui devait regagner la Mysie et Troas, en longeant les côtes d'Asie Mineure. A Myre, port de Lycie, il monta sur un navire alexandrin, en partance pour l'Italie, via Brindes. Il avait été autorisé à prendre avec lui, à titre de serviteur, son fidèle Timothée et ses secrétaires Luc et Aristarque de Thessalonique. La traversée fut longue et fertile en incidents variés. S. Luc en fait le récit avec une grande abondance de détails et une exactitude minutieuse. Au début, les vents furent favorables. De Césarée, on se dirigea vers Sidon où l'apôtre put se rendre chez des chrétiens amis, puis vers l'île de Chypre et Myre où l'on aborda. Mais à partir de Myre, les vents devinrent contraires et le navire dut longer les côtes, passer entre l'île de Rhodes et la presqu'île de Cnide au nord. Lorsqu'on arriva en Crète en pleine Méditerranée, au sud-ouest de Rhodes, Paul qui avait une grande expérience de la mer conseilla de s'arrêter à Bons-Ports au sud de l'île pour attendre la fin de l'hiver et échapper ainsi à la tempête qu'il prévoyait toute proche. Mais le centurion, soutenu par le capitaine et le pilote, se rangea à l'avis contraire. Il ne s'agissait que d'atteindre le port de Phénice, à 13 lieues de distance et où les conditions d'hivernage étaient meilleures, le site étant protégé par de hautes montagnes, contre les vents du sud-ouest et du nord-ouest. Le navire poursuivit donc sa route. Hélas ! les prévisions de Paul ne tardèrent pas à se réaliser. Un de ces terribles ouragans dont la Méditerranée est coutumière, se déchaîna soudain et mit le vaisseau en grand péril.

* *

2o *Sous la tempête.* « Ni soleil, ni astre n'apparaissant pendant plusieurs jours et la tempête soufflant avec violence, tout espoir de salut était perdu pour nous (vers. 20). Paul, au milieu du désarroi général, garda, seul, son sang-froid et soutint le courage de ses compagnons d'infortune en leur prédisant qu'aucun d'eux ne périrait et que seul le navire serait perdu. Après avoir reproché aux responsables de n'avoir pas suivi ses conseils : « Il fallait me croire, leur dit-il, ne pas partir de Crète et épargner tant de peine et tant de perte... Mais maintenant je vous exhorte à avoir bon courage, parce que nul d'entre vous ne perdra la vie ; il ne périra que le vaisseau. »

* *

3o *Le naufrage.* En effet, le navire vint s'échouer sur une plage de l'île de Malte, qu'on appelle encore aujourd'hui la *baie de S. Paul.* Pris de panique, les soldats s'apprêtent à égorger leurs prisonniers pour les empêcher de fuir. L'intervention du centurion qui voulait épargner Paul, sauva la vie à tous. Sur son ordre, chacun est invité à gagner la côte, qui à la nage, qui en s'agrippant à quelque épave. « Nous étions, écrit S. Luc, en tout deux cent soixante-seize personnes. Ainsi advint-il que tous arrivèrent à terre » (vers. 44).

* *

4o *L'hivernage à Malte.* L'île où abordaient les naufragés s'appelait Malte, qui conserve encore une grande dévotion à S. Paul. La réception par les indigènes fut très cordiale, et le séjour dans l'île dura trois mois. Les habitants traitèrent nos naufragés avec bienveillance. Ils avaient fait un brasier pour se réchauffer car ils avaient froid et la pluie tombait. Tandis que l'apôtre, toujours actif et serviable se met à allumer le feu il est piqué par une vipère. Les réflexions sont malveillantes. « Dès que les barbares virent cette bête suspendue à sa main, ils se dirent l'un à l'autre : Cet homme est sans doute un meurtrier, puisque, après qu'il s'est échappé de la mer, la vengeance divine ne permet pas qu'il vive. » Mais l'apôtre, secouant la vipère dans le feu, n'en souffrit aucun mal et ne ressentit aucun des effets du venin. Alors, les indigènes, changeant de sentiment, le regardèrent comme un *dieu.* Ils passaient d'un extrême à l'autre. La vérité était plus modeste. Paul n'était ni homicide ni un dieu, mais *un homme de Dieu.* D'ailleurs, pendant ce séjour de trois mois, il accomplit de nombreux miracles, entre autres la guérison du père de Publius, le gouverneur de l'île, atteint de la dysenterie. Le bruit de ce miracle se répandit rapidement et, dès lors, « tous ceux qui, dans l'île, avaient des maladies vinrent à lui et furent guéris ».

* *

5o *De Malte à Rome.* Vers la fin de l'hiver 61, probablement vers les premiers jours de mars, le centurion Julius voulut profiter d'un nouveau vaisseau alexandrin qui apparaissait et poursuivre son voyage avec l'illustre captif et ses compagnons. Le navire était à l'enseigne des *Dioscures,* les dieux jumeaux Castor et Pollux, honorés comme divinités tutélaires par les navigateurs. Horace, dans une de ses odes (I, III, 2), recommandait à leur protection le vaisseau qui devait porter Virgile dans l'Attique. Les adieux de Malte furent très touchants et les indigènes qui méritaient d'être appelés à la lumière de l'Evangile, comblèrent les partants de leurs présents. Après une escale de trois jours à Syracuse, capitale de la Sicile, les *Dioscures* abordèrent à Reggio, face à Messine. Deux jours après, ils accostaient à Pouzzoles, sur le golfe de Naples, qui était alors la tête de ligne de navires alexandrins et l'un des principaux entrepôts de l'Italie. Les juifs y étaient nombreux et le christianisme y avait fait son apparition. La bienveillance